

ASPECTS ECONOMIQUES DU THERMALISME FRANCAIS

Synthèse de l'enquête
réalisée par le



THERMALIES – 05 février 2004

OBJECTIFS DE LA DEMARCHE

- Rassembler les données économiques les plus significatives de l'activité thermique et en assurer le suivi dynamique
- Permettre de documenter une approche macro-économique du thermalisme
- diffuser et utiliser les informations obtenues dans l'intérêt de l'activité



créer l'observatoire économique du thermalisme

METHODOLOGIE

- Opérateur de la démarche : commission économique de la CNETh
- 2è semestre 2002 : rédaction d'un questionnaire regroupant les différents aspects quantitatifs de l'activité des établissements thermaux
- Début 2003, diffusion du questionnaire à l'ensemble des exploitants pour recueil des données 2002
- Deuxième semestre 2003, dépouillement et synthèse de l'enquête

REPRESENTATIVITE GLOBALE DES RESULTATS DE L'ENQUETE

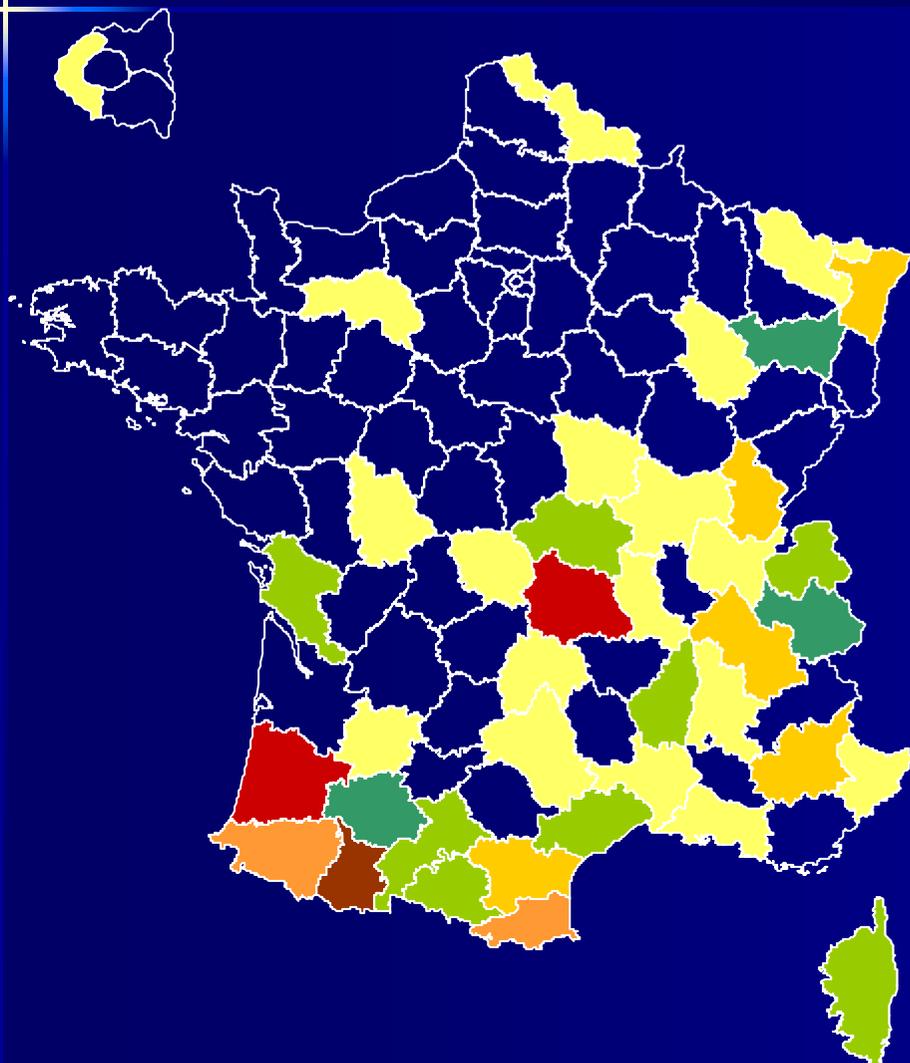
- Sur 108 stations thermales inscrites à la NGAP
100 stations en activité en 2002
- Sur 112 exploitants thermaux
105 exploitants en activité en 2002
- Sur 105 exploitants en activité
73 ont répondu à l'enquête, soit **69,52 %**

ils ont accueilli 492837 curistes, soit **90,09 %**
des 547070 assurés sociaux

1 - THERMALISME ET TERRITOIRE

Une activité structurante pour les zones rurales et de montagne

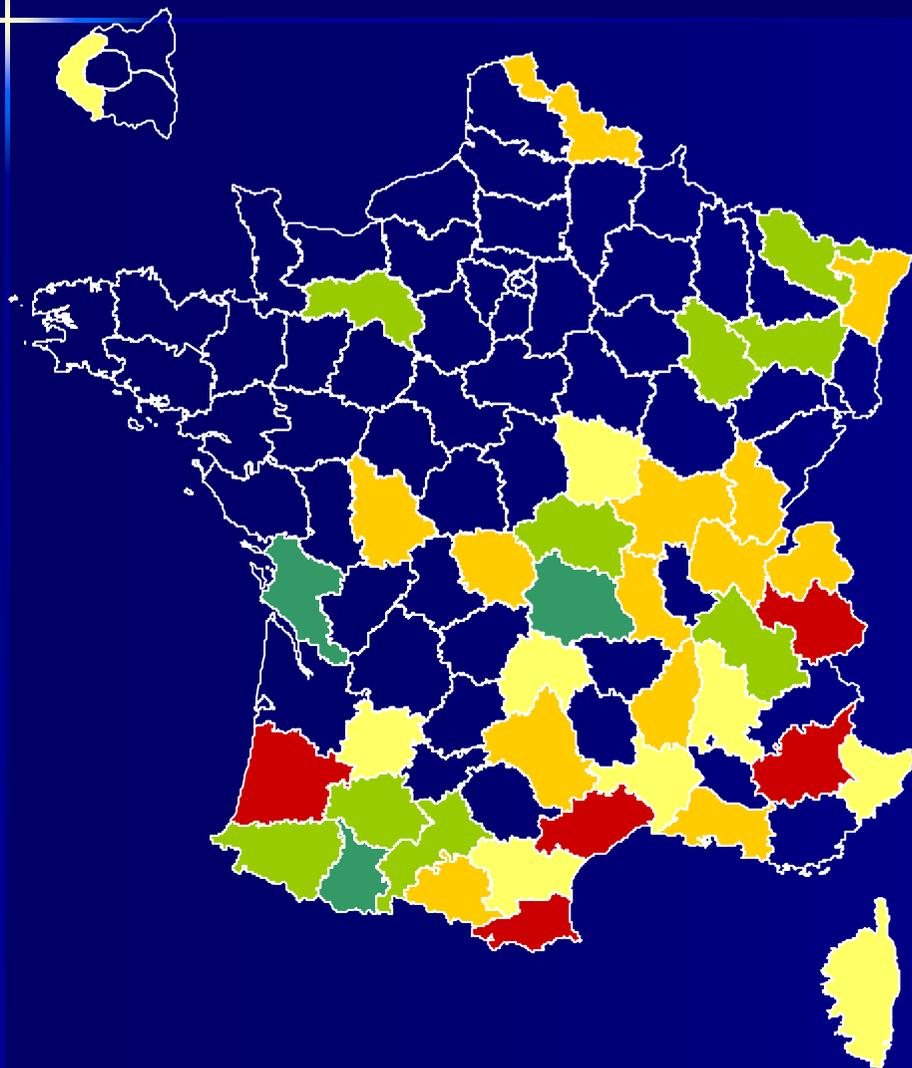
1-1. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES STATIONS



- 8 départements comptent au moins 4 stations
- Le thermalisme occupe et structure les zones rurales et de montagne

8 stations dans le département
6 stations dans le département
5 stations dans le département
4 stations dans le département
3 stations dans le département
2 stations dans le département
1 station dans le département

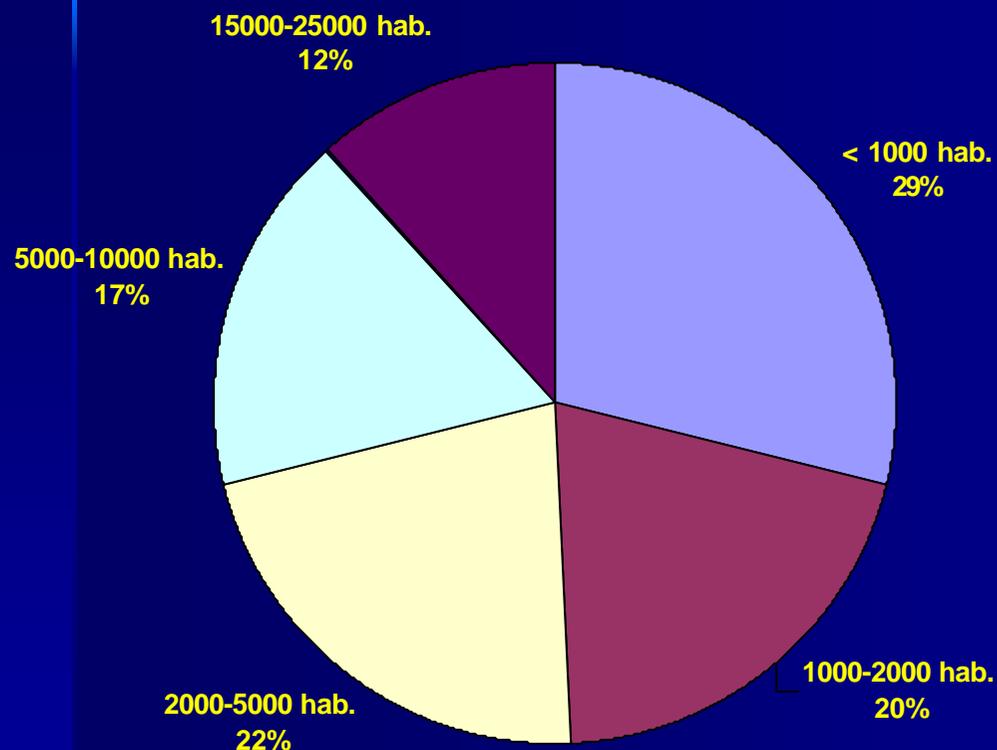
1-2. DESTINATIONS GEOGRAPHIQUE DES CURISTES



- 17 départements accueillent + de 10000 curistes chaque année

	départements accueillant > de 35 001 curistes
	départements accueillant de 20 001 à 35 000 curistes
	départements accueillant de 10 001 à 20 000 curistes
	départements accueillant de 2 001 à 10 000 curistes
	départements accueillant moins de 2 000 curistes

1-3. POPULATION DES VILLES THERMALES

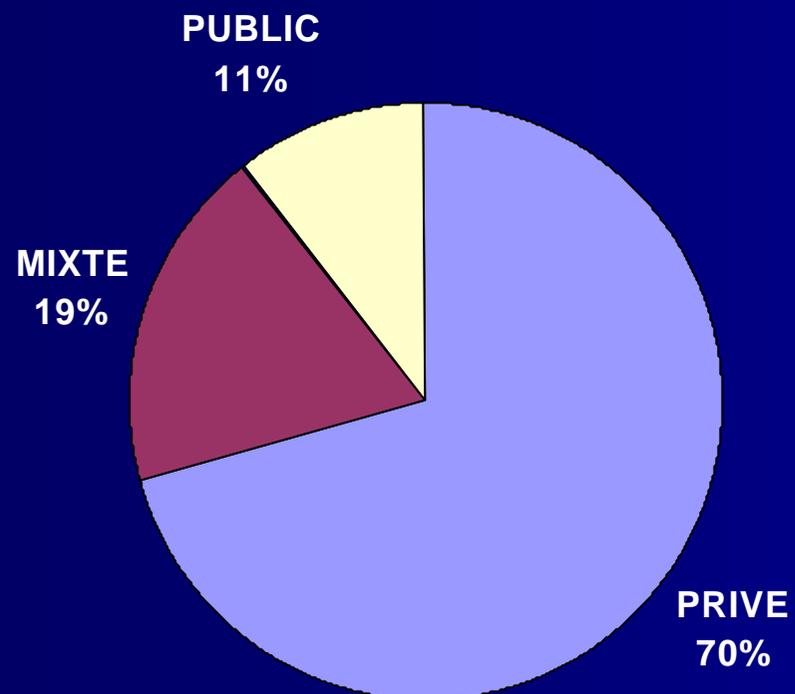


- 71 % des villes thermales comptent moins de 5000 habitants
- Dans la majorité de ces stations le thermalisme constitue la principale activité économique

2 – STATUT DES EXPLOITATIONS

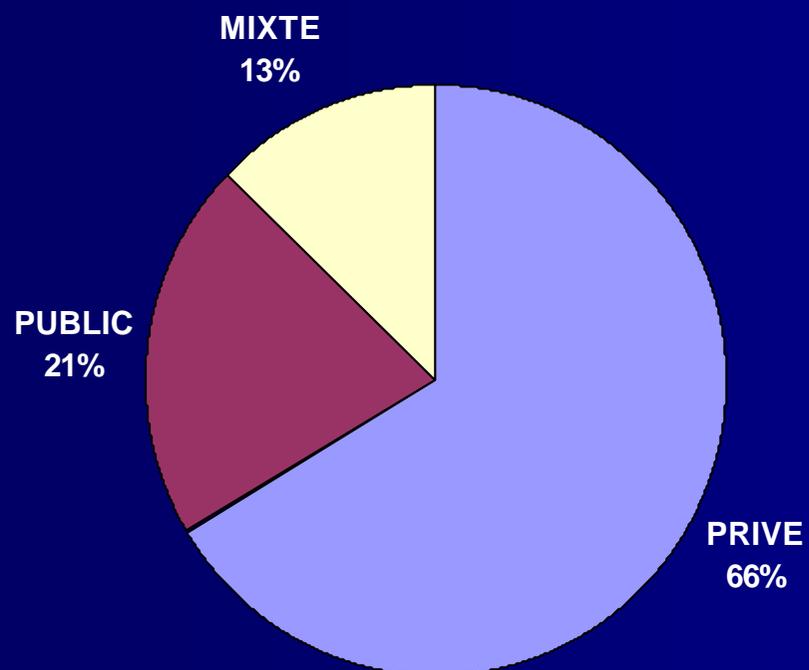
Au delà de la propriété du patrimoine thermal, le secteur public est également fortement impliqué dans l'exploitation des établissements.

2-1. DONNEES EN NOMBRE D'EXPLOITANTS



- 30 % des établissements sont exploités par une structure publique ou mixte

2-2. DONNEES EN NOMBRE DE CURISTES

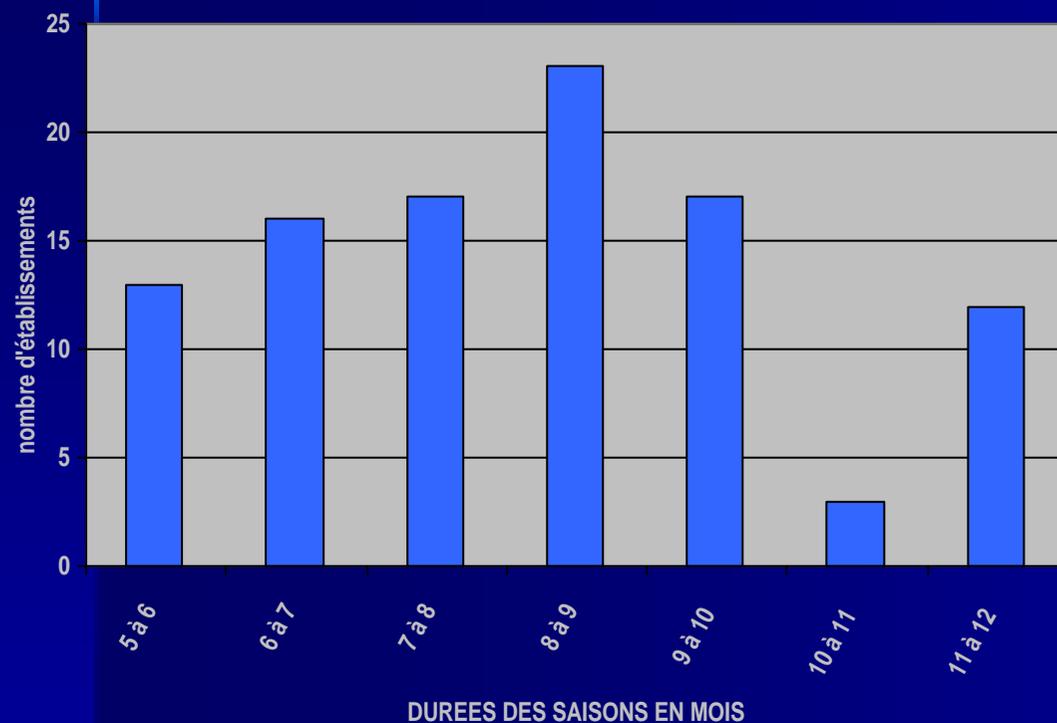


- 34 % des curistes sont traités par des établissements exploités par le secteur public ou mixte

3 – SAISONNALITE DE L'ACTIVITE

Si le thermalisme reste une activité essentiellement saisonnière, la durée de la saison est économiquement significative

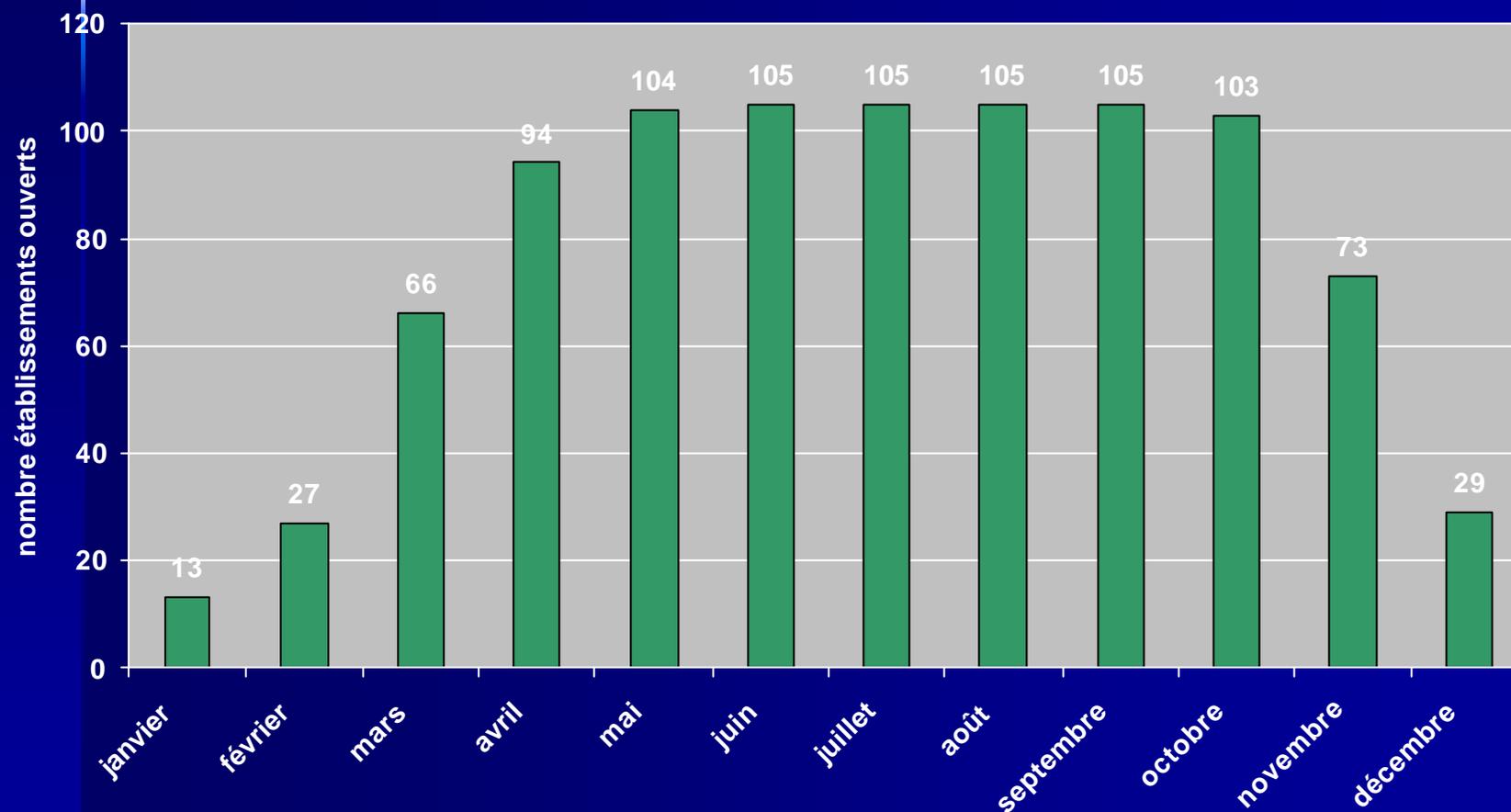
3-1. DUREES D'OUVERTURE DES ETABLISSEMENTS THERMAUX



- 88 % des établissements sont ouverts plus de 6 mois par an

3-2. REPARTITION DE L'OFFRE SUR L'ANNEE

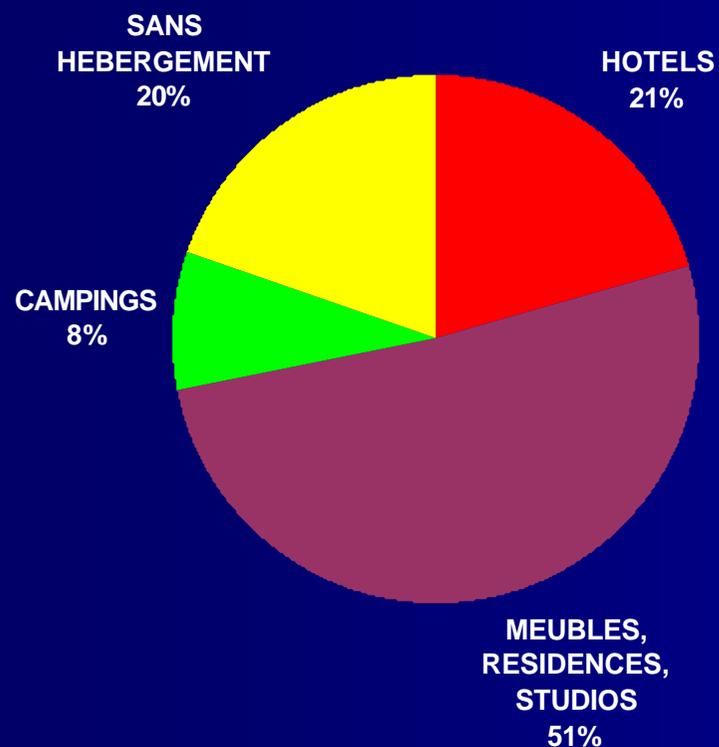
- La quasi-totalité des établissements accueillent les curistes de mai à octobre



4 – L'HEBERGEMENT DES CURISTES

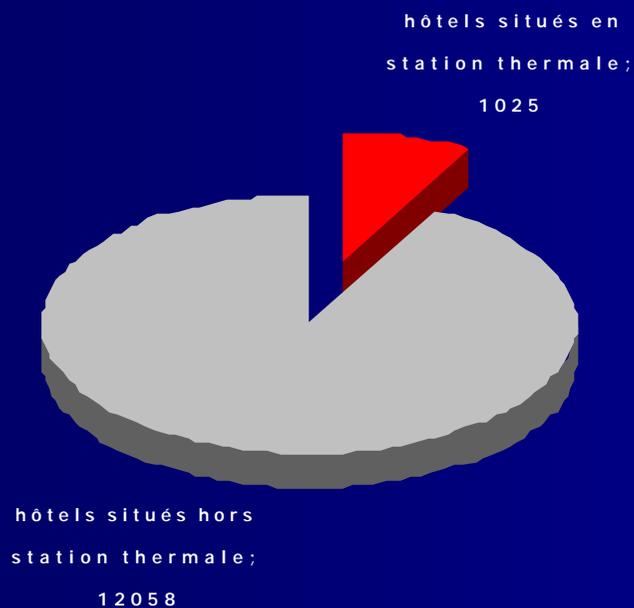
Si les curistes choisissent majoritairement l'hébergement résidentiel, le parc hôtelier des stations thermales représente toujours près de 10 % de l'offre nationale

4-1. MODE D'HEBERGEMENT CHOISI PAR LES CURISTES



- L'hébergement résidentiel est choisi par plus de la moitié des curistes

4-2. LE PARC HOTELIER DES STATIONS THERMALES



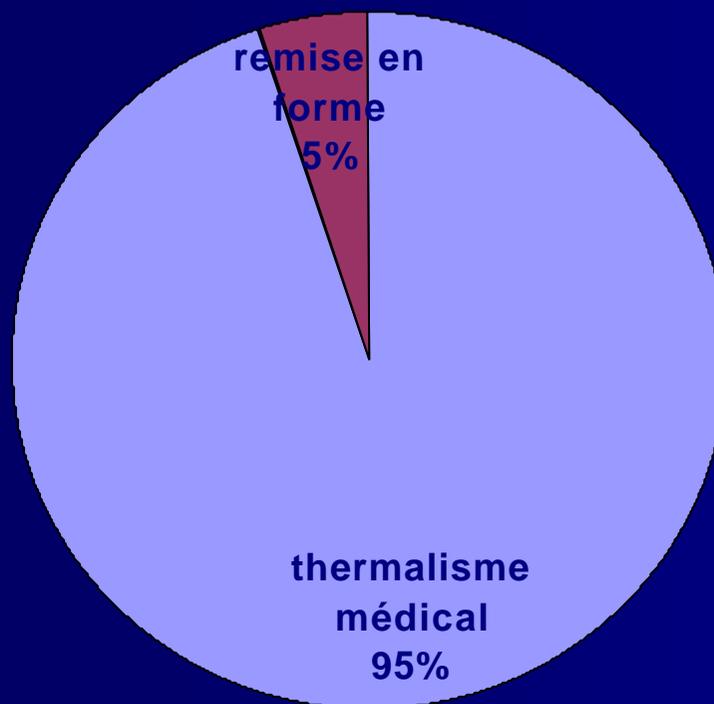
- Les hôtels situés en station thermale offrent près de 30 000 chambres et représentent 8 % de l'offre nationale

5 – LES CURISTES ACCUEILLIS

Le thermalisme médical reste l'activité essentielle des établissements thermaux.

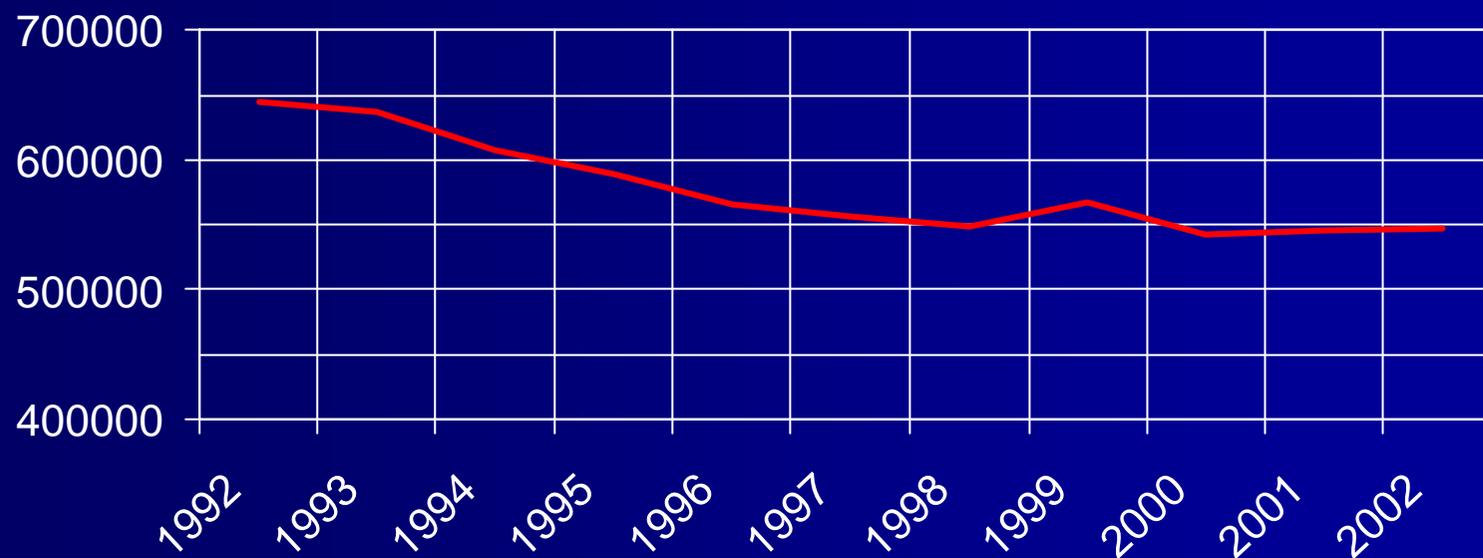
Le nombre des curistes assurés sociaux reste stable.

5-1. REPARTITION DES JOURNEES DE SOINS



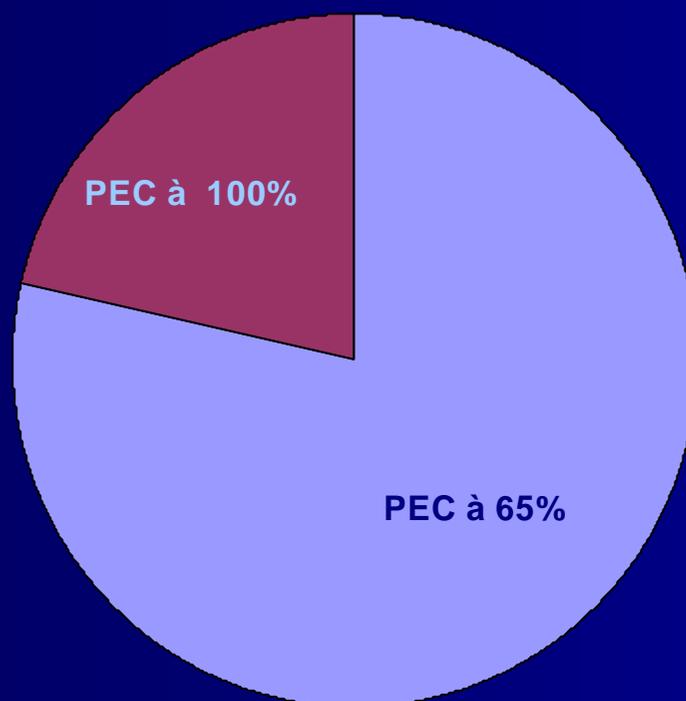
- La vocation des établissements thermaux reste thérapeutique

5-2. EVOLUTION DE LA FREQUENTATION



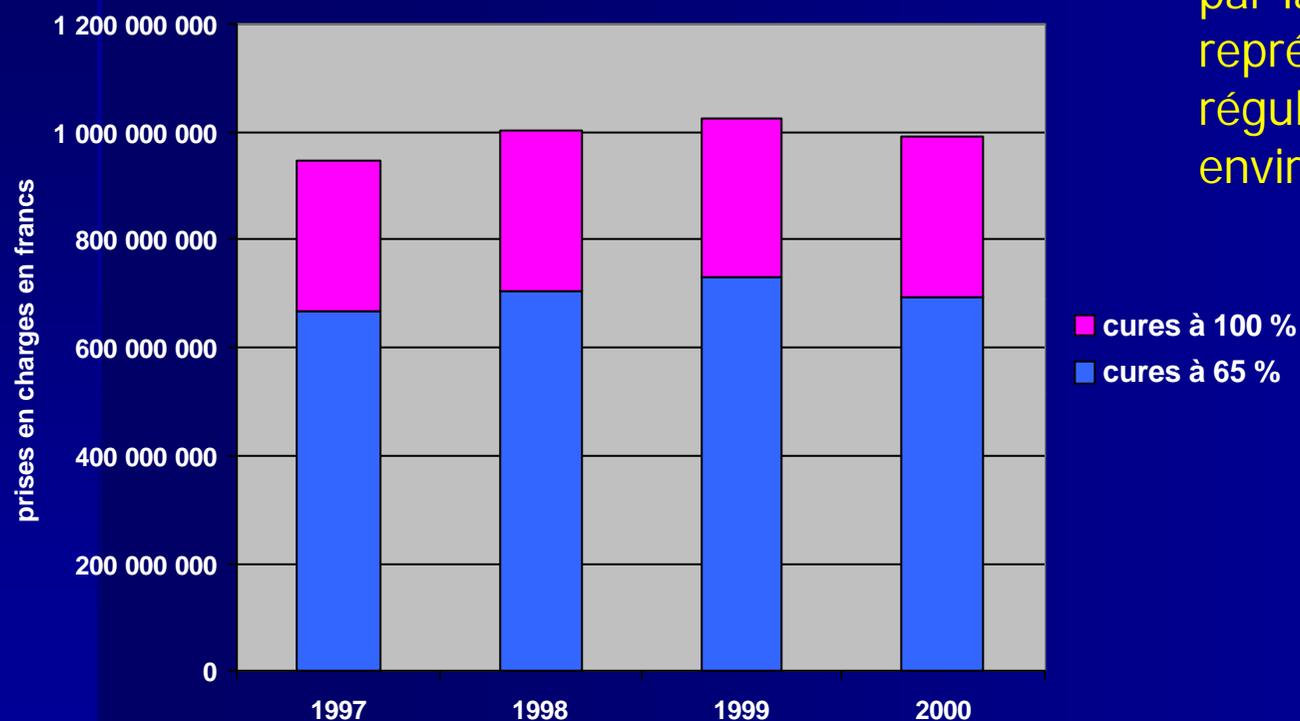
- Le Thermalisme n'est pas devenu une médecine inflationniste, notamment grâce à un meilleur ciblage des prescriptions, et malgré la suppression de l'entente préalable

5-3. TAUX DE PRISE EN CHARGE DES CURISTES



- 27 % des cures sont délivrées dans le cadre de pathologies lourdes justifiant l'exonération du ticket modérateur

5-4. EVOLUTION DES DEPENSES DE SOINS THERMAUX PRIS EN CHARGE



- Les frais de traitement thermal pris en charge par la CNAMTS à 100 % représentent de façon régulière et stable environ 30 % du total

6 – L'EMPLOI DANS LES ETABLISSEMENTS

Comme toute activité de soins, la cure thermale mobilise un personnel nombreux et compétent.

Le thermalisme est générateur d'emplois et y consacre l'essentiel du produit des cures

6-1.

NOMBRE D'EMPLOIS DIRECTS DU THERMALISME EN 2002

(emplois dans les seuls établissements thermaux)

	Nombre d'établissements	Nombres de curistes assurés sociaux	Nombre d'emplois directs
Enquête CNETh	69	421 478	6 093
Extrapolation nationale par nbre établissements	105		9 272
Extrapolation nationale par nbre curistes		547 070	7 908

- Les moyennes nationales se situent entre :

75 et 88 salariés par établissement

1 salarié pour 59 à 69 curistes

6-2.

COÛT SALARIAL DES EMPLOIS DIRECTS EN 2002

(emplois dans les seuls établissements thermaux)

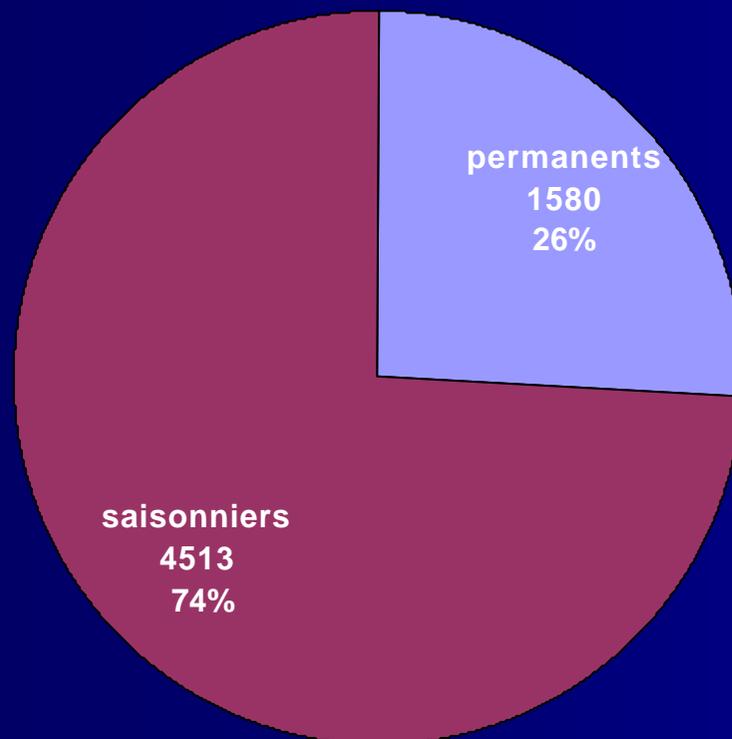
	Nombre d'établissements	Nombres de salariés	Nombres de curistes assurés sociaux	Salaires bruts en euros
Enquête CNETH	69	6 093	421 478	66 670 000
Extrapolation nationale par nbre établissements	105	9 272		101 454 347
Extrapolation nbre curistes		7 908	547 070	86 536 324

- Charges sociales comprises (36 %), les établissements thermaux consacrent à la rémunération des emplois directs :

Entre 118 et 138 millions d'euros

Soit entre 215 et 255 euros par curiste traité

6-3. EMPLOI ET SAISONNALITE



- Comme l'activité elle-même, la majorité des emplois thermaux directs sont saisonniers
- Mais les durées des contrats sont pour la plupart supérieures à 6 mois/an

6-4. EMPLOIS INDIRECTS ET INDUITS

- Outre les emplois directs dans les établissements thermaux, l'activité thermique génère de façon indirecte ou induite un tissu économique important, notamment :
 - Activités liées aux soins aux curistes (médecins, labos, lits d'enfants...)
 - Hébergements
 - Entretien et mise en valeur du cadre urbain
 - Organisation touristique de la station
 - Activités culturelles et de loisirs
 - Commerces et services
 - Transports locaux
 - Construction, maintenance, services
- Suivant les estimations et études économiques régionales déjà effectuées, le ratio moyen emploi direct/ emploi indirect et induit s'établit à 1 pour 9
- Dès lors, le nombre total des emplois dépendant de l'activité thermique au plan national s'établirait à près de :

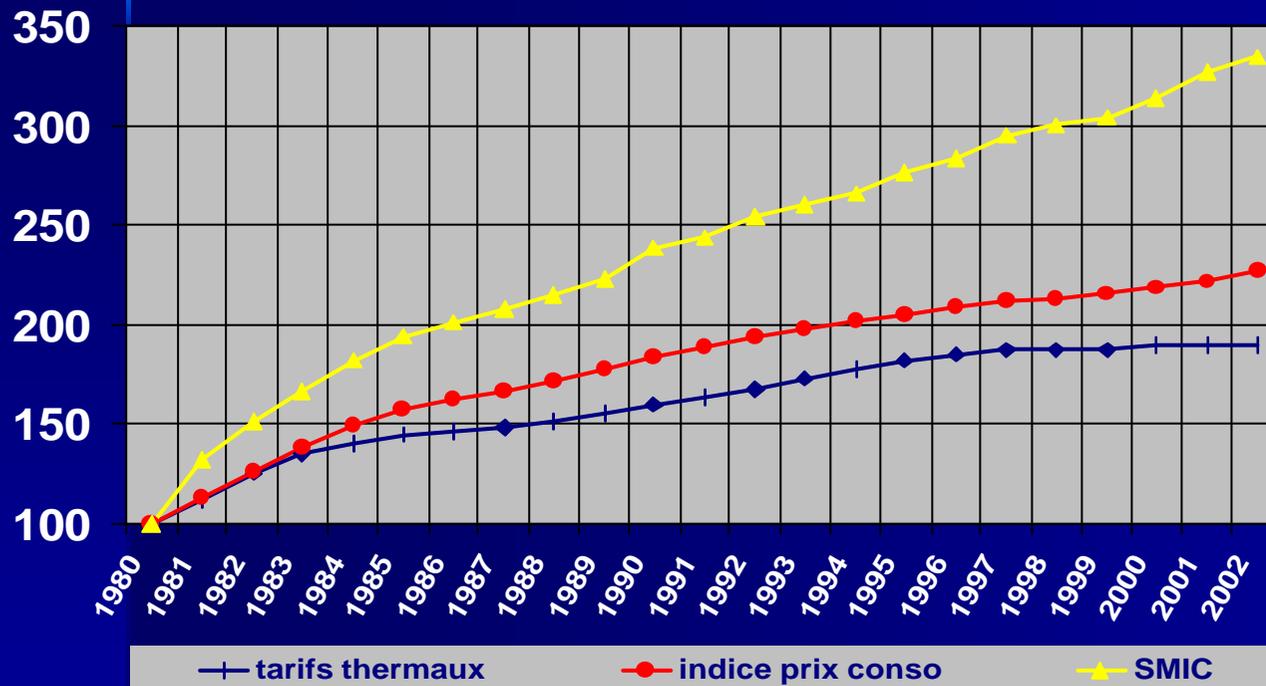
100 000 emplois

7 – DONNEES FINANCIERES GENERALES

Cette première enquête permet d'approcher certaines données financières caractéristiques.

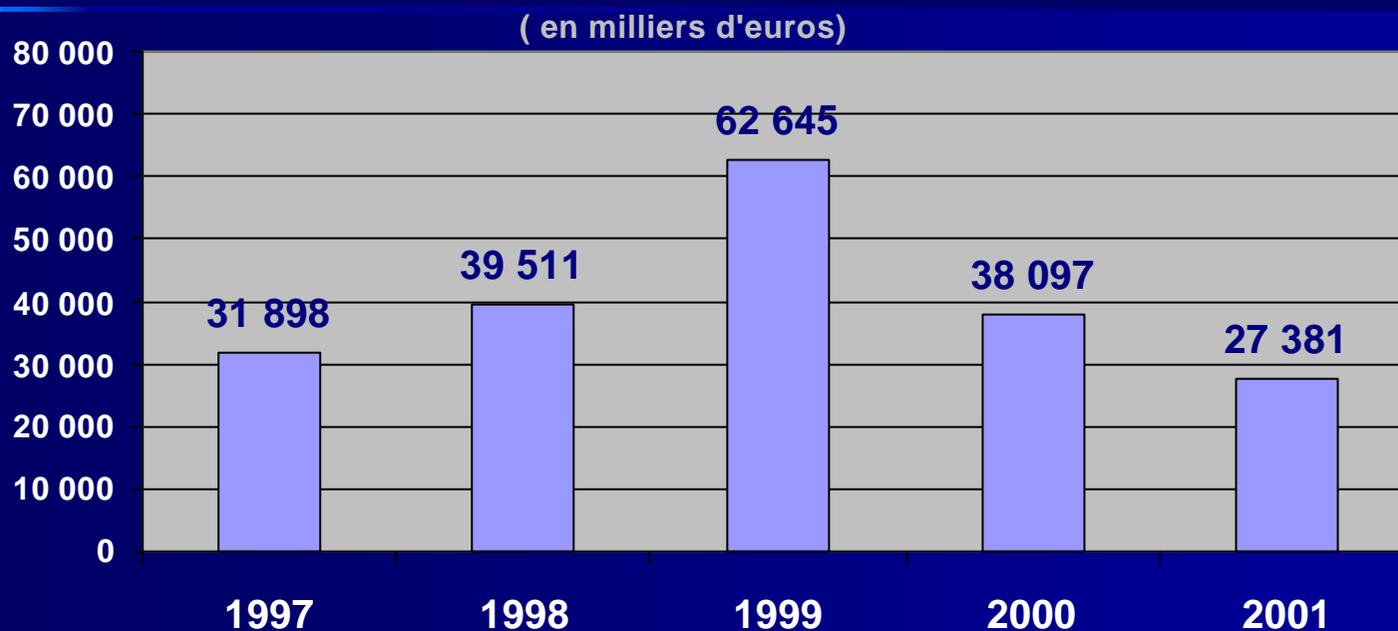
Elles seront affinées et complétées sur les prochaines années.

7-1. EVOLUTION DES TARIFS THERMAUX CONVENTIONNELS



- Depuis 1980, l'évolution des tarifs conventionnels accuse un retard croissant par rapport aux références nationales INSEE et SMIC.

7-2. EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS REALISES PAR LES ETABLISSEMENTS THERMAUX



- Les exploitants réinvestissent chaque année entre 10 et 25 % du chiffre d'affaires annuel, essentiellement dans la qualité des installations.

7-3. VALEURS DE QUELQUES POSTES DE CHARGES D'EXPLOITATION SIGNIFICATIFS

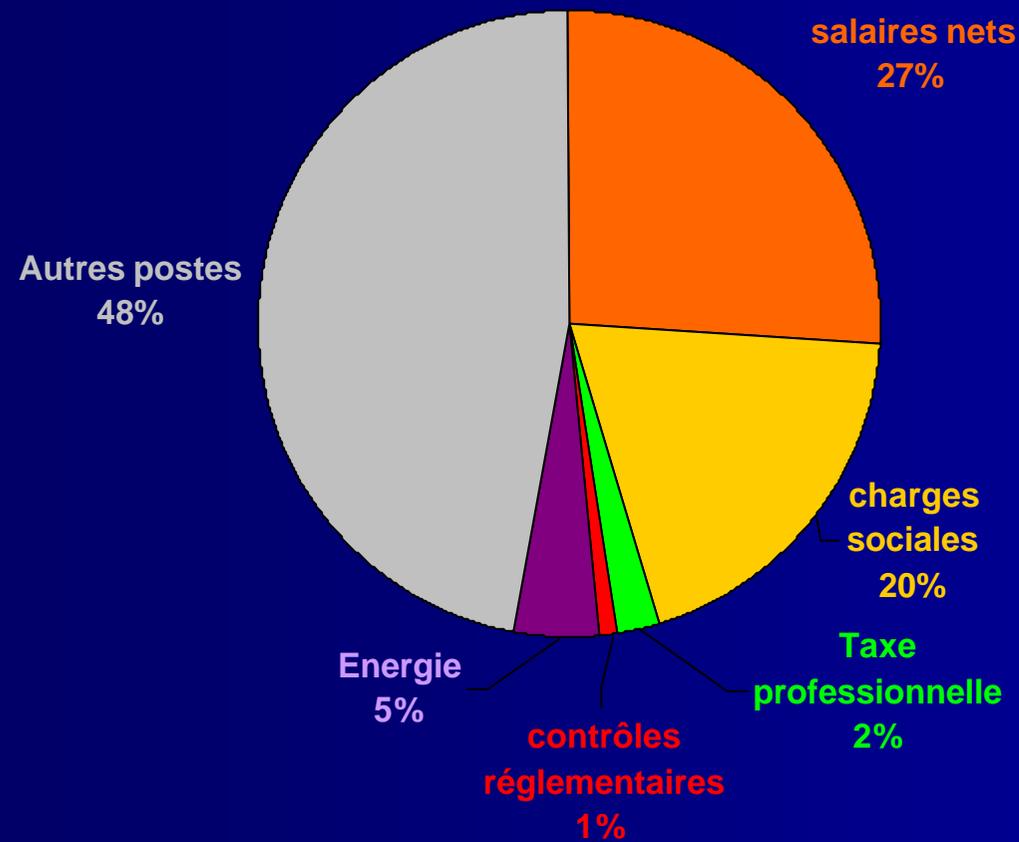
- ENERGIE :
 - 8 238 000 euros dépensés par 68 établissements en 2002
 - Soit en moyenne **121 547** euros par établissement
- CONTROLES BACTERIOLOGIQUES REGLEMENTAIRES
 - 2 013 000 euros dépensés par 70 établissements en 2002
 - Soit en moyenne **28 760** euros par établissement
- TAXE PROFESSIONNELLE
 - 3 456 000 euros dépensés par 64 établissements
 - Soit en moyenne **54 000** euros par établissement

7-4.

PREMIERE APPROCHE DE LA STRUCTURE MOYENNE DU COMPTE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS THERMAUX

- CHIFFRE D'AFFAIRES :
 - 547 070 cures
 - Valeur moyenne cure HT = 500 euros
 - Produit total HT = 273 535 000 euros (tous régimes sociaux confondus)
- COUT SALARIAL :
 - Total retenu = 130 000 000 euros
 - Dont charges sociales (salariales + patronales) = 55 000 000 euros
- TAXE PROFESSIONNELLE
 - 3 456 000 euros dépensés par 64 établissements
 - Soit l'équivalent de 5 670 000 pour 105 établissements
- ENERGIE
 - 8 238 000 euros dépensés par 68 établissements
 - Soit l'équivalent de 12 720 440 euros pour 105 établissements
- CONTRÔLES BACTERIOLOGIQUES REGLEMENTAIRES
 - 2 013 000 euros dépensés par 70 établissements
 - Soit l'équivalent de 3 020 000 euros pour 105 établissements

7-5. STRUCTURE MOYENNE DU COMPTE D'EXPLOITATION - GRAPHIQUE



R = extrapolation de l'enquête CNETH

8 – APPROCHES MACRO-ECONOMIQUES

En termes financiers, le « coût social » du thermalisme est plus que compensé par ses produits sociaux et fiscaux

Au-delà de son utilité médicale et de son apport social, le thermalisme joue aussi un rôle positif dans les équilibres macro-économiques

8-1. COUT SOCIAL DU THERMALISME

- Ce coût comprend tous les remboursements et aides de toutes sortes, prélevées sur des ressources collectives, et dont bénéficient les cures thermales :
- Remboursements des soins et honoraires effectués tant par l'assurance maladie que par les régimes complémentaires : 220 millions euros (80 % du C.A. HT)
- Prestations complémentaires hébergement et transport
- Subventions d'équipements accordées par des collectivités territoriales, et coût de fonctionnement des services publics consommés
- Au total, ce coût national est évaluable à 300 millions euros, soit, pour 550000 curistes,

un coût social par cure très inférieur à 600 euros.

8-2.

APPORT SOCIAL ET FISCAL DU THERMALISME

- Cet apport comprend tous les prélèvements sociaux et fiscaux opérés sur l'activité économique induite par le thermalisme, prélèvements qui vont alimenter les ressources collectives
- Si le C.A. des établissements de soins est évalué à 275 millions euros, le chiffre d'affaire total de l'activité englobe la production de toutes les activités économiques connexes (hébergement, transport, loisirs, dépenses des accompagnants, etc...)
- La dépense globale moyenne liée à une cure, toutes prestations comprises, peut être retenue pour 1800 euros, soit au total pour l'activité une production de l'ordre de 1000 millions d'euros
- On peut évaluer, comme pour l'ensemble de l'activité économique (PIB), à environ 45 % le taux des prélèvements sociaux et fiscaux.
- Dès lors, le thermalisme participerait pour 450 millions d'euros aux ressources collectives, soit

un produit social et fiscal de plus de 800 euros par cure

REMERCIEMENTS

La commission économique de la CNETh remercie tous les exploitants qui ont bien voulu répondre, en 2003, à la première... enquête économique nationale.